



# Communiqué de Presse

20 avril 2012

## **KBC stimule l'épargne automatique et lance KBC-Start2Save.**

-

## **KBC adapte la prime de fidélité du compte d'épargne classique.**

### **KBC stimule l'épargne automatique et lance KBC-Start2Save.**

À partir du 1<sup>er</sup> mai, les épargnants pourront ouvrir un nouveau type de compte d'épargne auprès de KBC par Internet ou par le biais d'une agence KBC : le compte KBC-Start2Save<sup>(\*)</sup>. Ce nouveau compte d'épargne offre un taux de base de 1% et une prime de fidélité de 1%. Les avoirs y sont accumulés par le biais d'un ordre d'épargne automatique.

En lançant KBC-Start2Save, KBC souhaite encourager ses clients à faire mieux fructifier d'éventuels excédents au moyen d'un ordre d'épargne automatique. Par cette nouvelle formule d'épargne, il compte également inciter les jeunes à se constituer une réserve.

### **KBC adapte la prime de fidélité du compte d'épargne classique.**

En raison du niveau bas persistant des taux du marché, KBC adapte la rémunération du compte d'épargne classique. À partir du 1<sup>er</sup> mai 2012, la prime de fidélité s'élèvera à 0,25%. Le taux de base restera inchangé à 1%.

Le compte d'épargne classique permet au client d'amasser une réserve limitée de liquidités pour faire face à des dépenses imprévues à court terme. Le client qui souhaite étoffer systématiquement sa réserve pourra désormais avoir recours au compte KBC-Start2Save. Nous conseillons aux clients qui peuvent se passer de leur épargne pendant une plus longue période d'envisager un de nos produits d'épargne à long terme. KBC propose en effet une vaste gamme de solutions (d'investissement), notamment les comptes à terme (step-up), les fonds d'investissement avec protection éventuelle du capital, les émissions obligataires KBC Ifima, les assurances épargne et placement,...

Il appartient donc au client de faire son choix parmi notre ample offre. Il peut déterminer lui-même la durée, le rendement potentiel, le risque, la souplesse et la liquidité. KBC le conseille bien sûr utilement dans ses choix.

Sur le site [www.kbc.be](http://www.kbc.be), vous trouverez un aperçu des taux d'intérêt applicables aux produits d'épargne de KBC.

(\*) Maximum un compte par client

**KBC Groupe SA**  
**Av. Du Port 2 - 1080 Bruxelles**  
Viviane Huybrecht:  
directeur  
Communication Groupe et  
Service Presse / Porte-parole  
Tél. 02 429 85 45

Service Presse  
Tél. 02 429 65 01  
Fax 02 429 81 60  
E-mail: [pressofficekbc@kbc.be](mailto:pressofficekbc@kbc.be)

Les communiqués de presse KBC peuvent être consultés  
sur [www.kbc.com](http://www.kbc.com) ou obtenus en envoyant un courriel à  
[pressofficekbc@kbc.be](mailto:pressofficekbc@kbc.be)

Suivez nous   
[www.twitter.com/kbc\\_group](http://www.twitter.com/kbc_group)